

Mise à jour d'information : Cyberattaque contre la caisse de compensation Swissmem

Chers clients de la caisse de compensation (CC) Swissmem,

Dans ce bulletin d'information, nous souhaitons vous informer au sujet de la cyberattaque survenue contre la CC Swissmem au cours du week-end des 4 et 5 janvier 2025.

Résultats de l'enquête

Notre équipe d'experts externes a pu établir que les déclarations de salaires transmises via les interfaces connect ou ELM ne sont très probablement pas concernées par le vol de données. Cependant, malgré des analyses approfondies, il n'est pas possible de déterminer avec précision quelles autres données spécifiques ont été touchées par cet incident.

État des investigations

Malgré les efforts intensifs des autorités, les responsables n'ont pas encore pu être identifiés de manière certaine. Cependant, des indices concrets montrent que les données volées ont été transférées vers la Russie. Compte tenu de la situation géopolitique actuelle, une collaboration policière avec les autorités locales n'est pas possible. Dans ce contexte, nous ne pouvons pas répondre aux exigences des auteurs de cette attaque, une position qui est soutenue par la police.

La publication des données volées ne peut toujours pas être exclue. Cependant, d'après les expériences des forces de l'ordre, l'utilisation abusive de ces données publiées est rare. En raison de la structure complexe du stockage des données, il est difficile pour des acteurs criminels d'exploiter ces informations de manière rentable.

Mesures et sécurité

Si nous apprenons une éventuelle publication, nous prendrons des mesures ciblées en coordination étroite avec la police et nous vous en informerons immédiatement.

Nous pouvons vous garantir qu'aucun autre système technique en dehors de la CC Swissmem n'a été affecté par cette cyberattaque. Aucun détournement de fonds n'a eu lieu, que ce soit au sein de la CC Swissmem ou des associations fondatrices affiliées, de leurs employés, assurés, collaborateurs ou tiers. Depuis le 9 janvier 2025, toutes nos opérations, y compris notre plateforme client connect, fonctionnent parfaitement sur un nouveau système SaaS (Software-as-a-Service).

Zürich, le 6. février 2025

Informations de contact

Notre hotline reste à votre disposition, ainsi qu'à celle de vos collaborateurs, pour toute question générale concernant cet incident, au numéro **+41 44 388 34 30**, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00. Veuillez noter qu'aucune information sur une éventuelle implication individuelle ne pourra être fournie.

Si, en tant qu'entreprise membre, vous avez des questions spécifiques supplémentaires en plus des informations déjà communiquées, nous vous recommandons de contacter notre conseiller en protection des données à l'adresse suivante : **datenschutzberater@ak-swissmem.ch**. Vous trouverez également un résumé de cet incident sur notre site web : www.ak-swissmem.ch.

Nous regrettons profondément cet incident de sécurité et vous présentons nos excuses pour les désagréments qui pourraient en découler.

Cordiales salutations

Caisse de compensation Swissmem

Damian Keller
Directeur général

→Veuillez consulter le verso / la page suivante

Recommandations de sécurité et de comportement

- **Soyez particulièrement vigilant face aux courriers, courriels, messages ou appels téléphoniques suspects qui demandent des informations personnelles ou vous incitent à des suspects.**
- **Ne cliquez pas sur les liens contenus dans les e-mails ou les SMS qui vous sont envoyés sans que vous les ayez sollicités ou qui mettent mal à l'aise. Cela vaut particulier si ces messages vous mettent sous pression et/ou vous menacent de conséquences.**
- **Ne vous laissez pas intimider ou sous pression.**
- **Ne communiquez jamais vos mots de passe ou votre code PIN par téléphone ou par e-mail.**
- **Ne en aucun cas vos données personnelles ou vos coordonnées bancaires sans réfléchir.**
- **N'autorisez jamais des personnes étrangères à accéder à votre ordinateur, même si elles vous semblent dignes de confiance.**
- **Ne remettez jamais d'argent liquide ou d'autres objets de valeur à une personne que vous ne connaissez pas.**

En cas de doute, l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCOM) vous aidera volontiers à évaluer la situation et vous fournira des recommandations sur la marche à suivre : <https://www.report.ncsc.admin.ch/de/>.

Si vous êtes victime de menaces ou de chantage, ou si vous subi un dommage, portez plainte auprès de la police cantonale compétente, en cas d'urgence sur cckova@kapo.zh.ch, 112 ou 117.